
VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information-Consultation de Mazée

Salle « Arthur Masson »
le 11 juin 2013

Présents :

- **Mesdames, Messieurs :**

<i>Thérèse BERTRAND</i>	<i>A.-M. DRICOT</i>
<i>Huguette BESSENS</i>	<i>Marie-Christine LEYN</i>
<i>Huguette BIENFAIT</i>	<i>Danielle NAVEZ</i>
<i>Fabienne BOURDEAUD'HUI</i>	<i>Sandrine REMY</i>
<i>Wendy COLOT</i>	<i>Francine WARNON</i>
<i>Michèle DEVOS</i>	
<i>Denis BERTRAND</i>	<i>Martial HOLOGNE</i>
<i>Stéphane BERTRAND</i>	<i>Cédric JORAND</i>
<i>Remy BOURDEAUD'HUI</i>	<i>Guy JOSENS</i>
<i>Jacques CHARTIER</i>	<i>Tony MEURET</i>
<i>Florian CULOT</i>	<i>Jean-Paul RATZ</i>
<i>André DETOURNAY</i>	<i>Jordan RAUX</i>
<i>Philippe DUVAL</i>	<i>Arnaud SABLON</i>
<i>Arnaud FOSSET</i>	<i>Michel SABLON</i>
<i>Denis HENRY</i>	<i>Pascal SABLON</i>
<i>Sylvain HENRY</i>	<i>Pierrot VAN MAERCKE</i>

- **Pour la Commune de Viroinval :**

M. Alain BOUKO, Président du CPAS
M. Bruno BUCHET, Bourgmestre
Mme Myriam LAURENT, Secrétaire communale faisant fonction
Mme Françoise ROSCHER, Echevine
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Mot d'introduction de M. le Bourgmestre

La séance débute par un mot de bienvenue de M. BUCHET. Après avoir remercié les citoyens de Mazée pour leur présence importante, M. le Bourgmestre indique que la réunion clôture le tour de consultation de la population de Viroinval débuté en avril. Il salue ensuite la présence des membres du Collège et les Agents de Développement (AD) de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

Il poursuit en soulignant la volonté communale de s'investir dans une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) qui fait donc suite à une première opération de ce type (1^{er} Programme Communal de Développement Rural – PCDR – valide de 1999 à 2009). Revenant sur les réalisations de projets inscrits dans le 1^{er} PCDR, il cite les exemples d'aménagements de la Place du Bucq et de la salle Arthur Masson, tous deux localisés dans le village de Mazée. Il revient sur le fait que ces projets étaient alors des émanations de la population. Il insiste donc sur la nécessité de s'exprimer pour les villageois s'ils souhaitent voir un projet se concrétiser. A ce sujet, il ajoute qu'il s'agira d'ailleurs d'un des critères de jugement du futur PCDR par le Gouvernement Wallon (GW).

M. BUCHET continue son introduction à la soirée en soulignant le double avantage que représente une ODR. D'abord le fait que les projets proviennent de la population. Ensuite, le taux de subventionnement particulièrement avantageux pour une Commune (jusqu'à 80% de subsides pour certains projets).

Présentant la future Commission Locale de Développement Rural (CLDR), il indique qu'un appel à candidatures sera sans doute lancé en septembre, voire octobre. M. BUCHET évoque notamment le rôle de tri à réaliser parmi tous les projets qui seront proposés par les citoyens (« par quoi commence-t-on ? »). Il ajoute que cette CLDR sera composée de maximum 60 membres.

Ces précisions apportées quant à la future CLDR de la Commune de Viroinval, M. le Bourgmestre cède la parole aux AD de la FRW.

Partie « Information »

Xavier PAULY débute alors la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à de l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la FRW : organisation, structure,... ;
- l'ODR : décret, processus, objectifs... ;
- les étapes menant à la rédaction du PCDR ;
- le PCDR et ses 5 parties ;
- la 1^{ère} ODR de Viroinval et deux exemples de réalisations ;
- la façon de contribuer de la population à l'élaboration du PCDR avec les différentes étapes de participation citoyenne :
 - les réunions d'Information/Consultation (IC) ;

- les Groupes de Travail (GT) ;
- la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).
- les étapes menant à la validation du PCDR (approbations successives) ;
- le volet Développement Durable (DD) du PCDR/Agenda21 Local avec projection d'une illustration des 3 piliers du DD¹.

Lors de la présentation de la CLDR, des participants demandent quelle sera le cheminement suivi pour déterminer la composition de la CLDR. Xavier PAULY indique alors que divers critères seront envisagés pour la représentativité de cette Commission : le fait d'avoir des citoyens de tous les villages, de toutes les tranches d'âge, de tous les milieux socio-économiques, mais aussi des personnes représentant diverses associations, plusieurs secteurs d'activités... Se référant à d'autres cas précis, il ajoute que la constitution de la future CLDR ne devrait pas représenter un problème important et que le fait de pouvoir compter 60 membres facilitera cette tâche. Enfin, il signale qu'une personne ayant suivi l'ODR dès son démarrage sera plus à même de devenir membre de la CLDR qu'une qui « prendrait le train en marche ».

Après la présentation de la première partie, un participant commente la vidéo proposée par les AD pour illustrer le concept de DD. Les AD indiquent qu'il ne s'agit pas de mettre en place un projet tel que celui présenté, mais de bien insister sur l'existence de 3 piliers dans le concept de DD. Thomas CONSTANT enchaîne en évoquant le travail récent de la CLDR de Couvin sur les impacts possibles des projets du futur PCDR en termes de DD. C'est ce type d'attention qui sera à considérer dans l'élaboration du PCDR/A21L de Viroinval.

M. SCHELLEN propose alors un exemple d'action durable de la Commune en signalant les retombées positives de la plantation d'arbres fruitiers pour l'environnement, mais aussi pour les liens sociaux et les budgets des ménages (même si ces impacts sont relatifs).

Une participante interroge ensuite les AD sur la concrétisation des projets d'un PCDR : est-ce que chaque commune voit des projets sortir de terre ? Thomas CONSTANT lui répond qu'effectivement des projets se concrétisent grâce à des subsides sollicités par les communes auprès de la Région Wallonne.

La parole est alors donnée à Mme LAURENT pour informer la population quant à la nouvelle dynamique qu'est le PST (Programme Stratégique Transversal) et dans laquelle la Commune vient de s'inscrire. Elle signale que le PST ira plus loin que la traditionnelle Déclaration de Politique Générale ; il s'agira de définir des objectifs, mais surtout d'indiquer comment ils seront atteints au niveau ressources humaines et quels seront les moyens financiers nécessaires à leurs réalisations.

Elle poursuit en faisant remarquer les parallèles possibles entre PST et PCDR, notamment en termes d'objectifs à atteindre pour les membres du Collège et ceux définis par la population lors de sa consultation. Il est très probable que ces objectifs se recoupent. Afin de les préciser, les résultats des GT de l'ODR seront certainement utiles à la définition du PST.

¹ Petit film de présentation du Développement Durable dans l'entreprise de madame Mirabelle : <http://www.youtube.com/watch?v=uDEfo0uKlvo>

En plus de ce volet « externe » du PST, elle expose les actions à envisager à l'interne, au sein de l'Administration Communale (AC) donc, pour une organisation plus efficace. Il sera donc question de déterminer comment améliorer le fonctionnement de l'AC.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Thomas CONSTANT propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments sur la vie à Mazée (et Viroinval) et l'évolution de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, Thomas CONSTANT interroge dans un premier temps les habitants de Mazée sur leurs visions de la vie communale. Il leur demande quels mots leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- | | |
|---|-----------------------------|
| • communauté ; | • sécurité ; |
| • débrouille ; | • calme ; |
| • tranquillité ; | • intergénérationnel ; |
| • bien-être ; | • entraide ; |
| • nature (PNVH) ; | • propreté ; |
| • responsabilisation ; | • santé publique ; |
| • événements ; | • tourisme ; |
| • convivialité ; | • agriculture ; |
| • respect ; | • accueil ; |
| • travail – emploi ; | • participation citoyenne ; |
| • histoire (GR St Jacques de Compostelle) ; | • enseignement. |

Un triptyque temporel est ensuite proposé aux participants. Thomas CONSTANT les interroge successivement sur la vie à Mazée hier, aujourd'hui et demain.

Concernant la vie au village hier, il est proposé aux citoyens présents d'énoncer des phrases débutant par « vivre à Mazée hier, ... ». Voici leurs réactions quant à la vie d'hier :

- il y avait de tout (magasins) ;
- il y avait 4 bistrot ;
- on connaissait ses voisins et on se disait bonjour ;
- les enfants respectaient les anciens ;
- il n'y avait que 3 camions par jour à Najauge (douane – désormais 40/h) ;
- il y avait des transports en commun qui fonctionnaient ;
- le Conseil communal était au village ;
- il y avait des gardes-champêtres (craints, respectés) ;
- des truites remontaient le ruisseau ;
- il y avait une fontaine, un lavoir ;
- il y avait une brasserie ;
- il y avait des cafés « clandestins » ;

- les habitants avaient l'eau gratuite (source de très bonne qualité) ;
- il y avait la poste ;
- il y avait une équipe de foot ;
- il y avait des fanfares ;
- il y avait quelques camps scouts, respectueux ;
- il y avait des fêtes ;
- il y avait les Jardiniers de Mazée ;
- il y avait de plus grandes familles ;
- il y avait plus d'investissement citoyen (entraide) ;
- il y avait plus d'agriculteurs (et les routes étaient plus propres) ;
- les chasseurs respectaient les riverains et les propriétés privées (et ils faisaient preuve de convivialité).

Suite à ce retour dans les réalités du passé, il est proposé à la population de se prononcer sur **la vie à Mazée aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Thomas COSNTANT pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mazée ? Quels en sont les avantages et désavantages ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• nature • redynamisation du village (voir souper dernièrement du nouveau comité des Fêtes) • jeunesse dynamique • investissement culturel • meilleure mobilité → pas d'isolement grâce aux voitures (gens du cru restent au village) • relations transfrontalières • soutien aux associations de Jeunesse pour événements • volonté d'entretien et de conservation du patrimoine bâti • augmentation du confort • gentillesse des habitants (amabilité) • parts de bois (<u>mais</u> payantes) • plaine de jeux (<u>mais</u> squattée par personnes extérieures) • beau village • tranquillité (tourisme peu développé) • développement de petits gîtes	• problèmes de mobilité (avec toutes les conséquences) • manque d'emploi • agriculteurs qui tuent les abeilles • beaucoup de circulation • vitesse excessive (surtout en sens unique – de la place du Bucq vers l'église) • plus de relais politique au sein du village • relations entre institutions publiques (Belgique – France) • centrale de Chooz • fonte du goudron au niveau de la rue du Château dès les moindres chaleurs • manque d'entretien des voiries communales • sentiers de promenade impraticables (<u>même si</u> ça va déjà mieux) • chats et chiens errants et qui se multiplient (désagréments sonores) • touristes non dépensiers, en autarcie dans les gîtes

Points positifs	Points négatifs
	• diminution des possibilités de transport en commun (changement d'horaires notamment) • dépôts illicites • manque d'entretien, de propreté dans certaines propriétés privées • impunité pour certains • manque de respect des chasseurs

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Mazée demain**. Thomas CONSTANT demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
• développement de l'agriculture biologique • épuration des eaux usées (bassin de décantation, lagunage) • éviter l'isolement dans son ensemble (bout du bout de la Commune) • plus pour les jeunes (éviter trafics illicites) • coordination entre comités (de Jeunesses, des Fêtes...) : éviter compétition entre manifestations (initiateur = comité de Mazée) • emploi pour un maximum de villageois • limiter la vitesse aux entrées de village • maison des jeunes (local → utilisation de l'école de Najauge ? de la buvette du foot ?) • mettre en avant les maisons de Najauge (patrimoine à valoriser par des publications par exemple) • aménagement de piétonniers, de pistes cyclables, de sentiers praticables (sécurité routière), d'un RAVeL (le long des voies du CFV3V ? ou uniquement en aval de Treignes ? sentier longeant le Viroin ?) • restaurer les fontaines, le lavoir	• isolement (problème de mobilité et services non-présents) • centrale de Chooz (manque d'informations) • incinérateur de Givet • augmentation des nuisances de l'agriculture extensive et intensive (recyclage du terrain de foot ?) • tendance à l'augmentation des prix des parts de bois (depuis l'instauration du nouveau système)

Souhaits	Craintes
• sécuriser le point d'eau de la place (puits) • retracer les passages pour piétons • rénover l'espace multisport (filets de foot) + éclairage, délimitation de l'espace → agrandir ? • meilleurs réseaux de téléphonie et Internet • meilleure coordination des services d'intervention (voire des collaborations avec la France ?) • chapiteau communal à disposition des comités de Viroinval • poubelles publiques • consignation des cannettes • au niveau de la Salle : entretien/lavage des vitres • valorisation du kiosque (et son entretien) • SEL (système d'échange local) – trocs entre citoyens (projet du comité des Fêtes)	

La consultation se poursuit alors par un « travail personnel ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 29 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cinq thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- accueil ;
- agriculture ;
- aide au monde rural ;
- bien-être ;
- calme ;
- caractère typé des maisons ;
- circuit de randonnée ;
- cohésion sociale ;
- commerces ;
- communauté ;
- communication (élus-citoyens) ;
- communication entre les villages ;
- communication entre villageois ;
- concertation ;
- convivialité ;
- développement ;
- développement économique ;
- écoute (des élus communaux) ;
- emploi ;
- entraide ;
- entretien ;
- environnement ;
- festivités ;
- fierté du village ;

- innovation ;
- intergénérationnel ;
- investissement vie villageoise ;
- isolement ;
- mobilité ;
- nature ;
- participation citoyenne ;
- patrimoine ;
- présence policière ;
- promenades (balisage) ;
- propreté ;
- proximité ;
- rassemblement ;
- rénovation ;
- représentativité du village au sein de Viroinval ;
- réseaux (TV - internet) ;
- respect d'autrui ;
- respect de la nature ;
- sécurité ;
- sécurité pour les enfants ;
- sécurité routière ;
- services de proximité ;
- tranquillité ;
- transport ;
- travail ;
- vandalisme ;
- vie associative ;
- vie en harmonie ;
- vie sociale.

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Mazée. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal,... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- il y aurait une miellerie, une fromagerie commune et un endroit pour vendre et distribuer des aliments produits dans les jardins et les vergers ;
- il y aurait du calme et du respect entre voisins ;
- il ferait propre ;
- il y aurait des relations entre les personnes de différentes générations ;
- il y aurait plus de possibilité de transport ;
- il ferait bon vivre ;
- les gens seraient accueillants, conviviaux et respectueux de la nature, de l'environnement ;
- il y aurait moins de circulation bruyante ;
- les gens s'entraideraient et se retrouveraient lors des activités ;
- l'intergénérationnel aurait de l'importance avec la mise en place de magnifiques projets ;
- il y aurait une ouverture d'esprit ;
- il y aurait de l'entraide (covoiturage, aide aux personnes âgées...) ;
- il y aurait du respect de l'environnement et entre villageois (propreté, nuisances sonores, conservations des milieux naturels) ;
- il y aurait une aide aux initiatives et des festivités culturelles ;
- il y aurait un esprit convivial et du respect ;
- il y aurait une station d'épuration ;
- la tranquillité et la propreté serait de mise ;
- un groupe de villageois s'organiserait pour créer une exploitation agricole biologique et en saison tiendrait un marché où tous pourraient se retrouver et acheter leurs

produits (ce qui serait un exemple à terme pour tous les agriculteurs) et des fêtes pourraient ponctuer certaines étapes de ces exploitations ;

- il y aurait quelques commerces indispensables : boulangerie, boucherie, épicerie, marchands de journaux... ;
- il y aurait des échanges au point de vue des services ;
- des fêtes mettraient en valeur le caractère rural et patrimonial du village ;
- il y aurait des égouts et une station d'épuration ;
- l'entente serait parfaite entre tous les citoyens (savoir dire bonjour, l'aide des plus jeunes envers les plus vieux) ;
- chacun embellirait son chez soi (propreté, fleurs...) pour que tout le village soit joli, agréable, où il fait bon vivre et où on revient avec bonheur et bonne humeur ;
- il y aurait de la sécurité ;
- il y aurait des activités rurales ;
- les gens du village s'entraideraient et dialogueraient ;
- il y aurait du dialogue avec les autres communes ;
- on préserverait la culture biologique ;
- on protégerait la faune et la flore ;
- on éviterait de polluer et on utiliserait des produits naturels ;
- il y aurait plus de poubelles ;
- il y aurait des bancs en plus grand nombre ;
- il y aurait une réelle volonté de mettre fin à des problèmes de divers ordres ;
- on l'aménagerait afin de faire venir plus de touristes car c'est vital pour l'économie à Mazée et dans la région ;
- on valoriserait ce qui pourrait l'être ;
- on ne se sentirait pas inutile ;
- on ferait parler les gens et les intéresserait à des projets comme le four ;
- il y aurait de bonnes relations entre les générations ;
- on viendrait en aide aux gens qui en ont besoin ;
- il y aurait de la tranquillité et de la quiétude ;
- la vie sociale serait meilleure pour les jeunes ;
- il n'y aurait pas de chômeurs ;
- on pourrait se promener partout en toute sécurité et aller dormir en paix avec la porte ouverte ;
- il ferait bon faire trempette dans les ruisseaux sans risquer sa peau ;
- il y aurait une micro-brasserie avec culture de houblon et développement de l'économie (emploi et savoir-faire) ;
- les sites remarquables seraient mis en évidence (pas aux oubliettes parce que privés) ;
- on se respecterait tous ;
- on partagerait entre villageois, on s'entraiderait, on s'organiserait ;
- on se sentirait en sécurité ;
- il y aurait de l'emploi ;
- il y aurait de la convivialité entre villageois et de la communication avec la Commune ;
- il existerait une vision futuriste et innovante ;
- il y aurait un respect du patrimoine, de la culture ;

- il y aurait des gens motivés et compétents pour faire évoluer les choses (en bons pères de famille) ;
- il y aurait plus de décorations de Noël sur le sapin et de la crèche ;
- on changerait le synthétique du terrain de mini-foot de la place ;
- on réinstaurerait de vrais transports en commun ;
- on serait indépendant d'un point de vue énergétique en servant de la présence de la rivière au bénéfice des habitants ;
- on embellirait plus le village à Noël (décoration sur le sapin) ;
- il y régnerait la propreté et le respect mutuel ;
- il y ferait bon vivre sans excès ;
- il y aurait un accès aisé aux différents services et une bonne communication ;
- les services de proximité seraient accessibles à tous (administration communale, commerces, médecins...) ;
- il y aurait plus de liberté(s) administratives pour les projets ;
- il y aurait du respect et de l'autorité ;
- il y aurait un local pour les jeunes ;
- il y aurait une extension de l'espace multisport ;
- il y aurait des cuisines dans la salle Arthur Masson avec chambre froide ;
- il y aurait un chapiteau commun à toutes les entités avec un calendrier respectueux de tous ;
- on vivrait au vert dans le respect de tous ;
- l'entraide entre générations perdurerait ;
- il y aurait un respect de l'environnement où l'habitant trouverait sa place ;
- on resterait solidaire et on défendrait l'esprit de nos ancêtres ;
- on reviendrait aux valeurs de base (entraide, respect) ;
- on sanctionnerait les incivilités (au départ avec des travaux d'intérêts publics) ;
- il y aurait des aménagements pour limiter la vitesse des véhicules ;
- il y aurait des espaces de rencontres intergénérationnelles ;
- il y aurait des activités pour les enfants et les jeunes.

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Commentaires des membres du Collège
--

Avant la distribution du document papier décrit ci-dessus, les membres du Collège proposent aux citoyens d'apporter quelques réponses à des remarques formulées lors de leur consultation.

M. BUCHET débute en revenant sur le manque de présence policière. Après avoir reconnu ce défaut de présence, il indique que les choses devraient s'améliorer de par l'arrivée d'une nouvelle Chef de Corps à la tête de la zone de Police, mais aussi le remplacement de l'inspecteur de proximité par une personne de Viroinval pour les villages de Treignes et Mazée.

Concernant la Centrale de Chooz, il signale que bien que 75% de la zone de protection soient en territoire belge, la nouvelle Commission Locale d'Information (CLI) ne connaît désormais qu'un seul administrateur qui représente les communes belges, à savoir le Gouverneur de la Province de Namur. Le poids de la Belgique est donc relativement minime à ce niveau.

Les parts de bois ayant fait l'objet de commentaires, M. BUCHET revient sur le fait que Viroinval était l'une des dernières communes à pratiquer l'affouage, mais que ce droit a malheureusement été supprimé par le nouveau code forestier. Désormais, la vente des lots se fait aux enchères et est gérée par la DNF. Il convient que les prix flambent dans certains villages, mais fait aussi remarquer que quand les villageois arrivent à s'entendre, les parts sont vendues au prix de 50 €, soit le montant de base. Il ajoute que certains lots sont fréquemment invendus.

Les Mazéens ayant fait part d'un sentiment d'impunité pour certains, M. le Bourgmestre indique que cette impunité est bien perçue par l'AC, et même subie. La Commune est d'ailleurs en procès depuis plusieurs années avec un villageois de Mazée, mais elle ne peut se substituer à la justice. Les actions entreprises en justice ont d'ailleurs un coût élevé pour Viroinval. M. BUCHET ne peut que déplorer l'attitude d'un habitant qui cause tant de désagréments à l'entièreté de la population du village.

Ayant bien entendu que le comité des Fêtes de Mazée se propose de coordonner les activités sur le territoire de Viroinval, M. BUCHET signale qu'il s'agit d'un ancien projet mené, en son temps, par le Centre Culturel Régional Action-Sud. Mais vu de la rigidité de certains organisateurs, il n'avait pu être mené à bien. Il souhaite que cette initiative connaisse des résultats positifs ; cela faciliterait la Commune de Viroinval à répondre aux nombreuses demandes d'aides de tous les genres. Un participant fait remarquer que la mise à disposition d'un chapiteau communal pourrait représenter un incitant à collaborer pour les divers comités.

Le terrain de football de Mazée et ses installations font l'objet du commentaire suivant de M. le Bourgmestre. Revenant sur un changement de chaudière qui ne fut fonctionnelle que quelques mois vu le manque de précautions prises par les responsables du club, il indique que les statuts de la fusion avec le club de Gimnée ont rapidement été non respectés. Poursuivant sur les nombreux faits de vandalisme connus au niveau des installations, il commente la mise en vente du terrain par la Commune (la procédure suit son cours et un appel large à candidats acheteurs sera réalisé). La volonté de la Commune dans ce dossier est de ne pas voir le développement d'un chancre en lieu et place des installations de l'ancien club de Mazée.

Comme les possibilités de RAVeL furent longuement commentées durant la consultation, M. BUCHET reconnaît que la Commune est un parent pauvre dans ce domaine : seule la liaison Oignies-Olloy existe sur le territoire de Viroinval, et les projets entre Nismes et Olloy ou entre Fumay et Oignies n'ont pas encore connu de concrétisations. Il fait remarquer aux participants les importantes difficultés rencontrées par l'Administration Communale lorsqu'il s'agit d'œuvrer sur des propriétés de la SNCB, ce qui pourrait être le cas entre Mazée et Najauge.

Enfin, il se penche sur l'état des salles communales à Viroinval en contredisant la supposée non-conformité de la salle d'Olloy, tout en reconnaissant un état vétuste des installations dans ce village. Il signale que la demande de nettoyage des vitres de la salle Arthur Masson a bien été notée. Répondant à une question posée par un participant, il conclut son intervention en signalant que la salle de la place du Bucq, propriété privée, a été vendue à un particulier.

M. SCHELLEN enchaîne alors sur les incivilités et l'entretien en soulignant l'augmentation continue de la quantité de déchets à collecter par les ouvriers du Service Travaux (ce qui conduit à un découragement de certains d'entre eux). Les Mazéens présents proposent que ces incivilités soient verbalisées, tout comme l'utilisation des GSM au volant, en signalant qu'il soit très probable que les personnes en défaut ne soient pas spécialement des Viroinvalois. M. SCHELLEN leur répond qu'un protocole précis vient d'être récemment défini pour verbaliser ce type d'actes, mais ajoute M. BUCHET, uniquement un officier de police judiciaire est habilité à dresser des procès-verbaux pour ces délits.

La nouvelle réglementation d'amende administrative est alors évoquée. M. BUCHET indique que la loi sur les incivilités vient d'être modifiée et que désormais, les faits de mineurs de 14 ans (avant la limite inférieure était à 16 ans) peuvent aussi être sanctionnés de telles amendes.

M. SCHELLEN souligne ensuite la démarche positive et constructive entreprise par les habitants de Mazée afin de mieux entretenir les sentiers. Les sections gérées par l'asbl ICARE ayant fait l'objet de réfections, il signale que le Service Travaux peut être à la demande mis à contribution pour intervenir sur les autres sentiers.

L'égouttage et l'épuration des eaux sont ensuite abordés par M. SCHELLEN. Il admet que de nombreux rejets d'eaux usées se font dans les petits ruisseaux de Mazée, mais reconnaît qu'il est difficile pour une Commune d'agir sans subsides. Or, Viroinval n'est absolument pas une priorité pour la Région Wallonne ou l'Europe dans ces domaines. Le seul assainissement prévu, sur fonds propres, concerne la rue de Vaucelles et l'école de la Communauté Française où des problèmes sérieux sont connus. Ces travaux représentent un budget de 32.000 € pour la Commune. Contrairement à ce que pensent certains participants, M. SCHELLEN indique que les habitants ne sont pas tenus de disposer d'une fosse septique s'ils sont situés en zone d'épuration collective selon le PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique).

Enfin, il précise que la demande de déplacement d'un « stop » dans le village a bien été transmise à la Police (cela suit son cours) et que les passages pour piétons pour lesquels des retraits sont demandés dans le village sont souvent situés sur des routes régionales, donc sous la responsabilité du SPW (Service Public de Wallonie), mais que certains pourraient être repeints par la Commune.

Clôture de la séance

Après ces précisions des membres du Collège, les AD poursuivent la séance en rappellent aux participants de bien vouloir remplir la liste des présences (avec notamment les adresses e-mail pour les contacts futurs) et leur demandent de bien vouloir compléter un document d'évaluation de la séance.

Grâce à ce document, il est demandé aux personnes présentes de bien vouloir donner leur avis sur l'organisation de la séance. 25 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Remerciements de M. le Bourgmestre

Après avoir de nouveau remercié les Mazéens pour leur participation active à la réunion et souligné le caractère constructif de celle-ci, M. le Bourgmestre lève la séance.

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Xavier PAULY
Agents de Développement

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 25 participants à la séance d'IC de Mazée.

A la question 1 (Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées suffisamment et qu'elles ont été écoutées ?) :

L'ensemble des personnes ayant répondu à cette question a un avis positif à ce sujet.

Certaines personnes en donnent les raisons suivantes :

- un temps d'échange important ;
- on a pu débattre ;
- c'est important d'être à l'écoute des villageois ;
- tout le monde a pu s'exprimer ;
- tout le monde a le droit à la parole ;
- être écouté, c'est déjà ça ;
- après avoir donné son idée, on avait une réponse (des élus) ;
- récapitulatif final (des membres du Collège) ;
- petit groupe ;
- animateurs à l'écoute ;
- respect de l'orateur ou de l'intervenant ;
- la parole a été donnée à tous ;
- la participation active des habitants était sollicitée ;
- il y a eu un échange entre habitants et représentants de la commune.

A la question 2 (Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?) :

Tous les participants ont trouvé intéressant d'écouter l'avis des autres villageois. En effet, selon eux :

- chacun peut donner son avis et apporter ses idées ;
- il y a plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une ;
- cela permet de savoir les idées et les attentes des autres ;
- la diversité d'avis est intéressante ;
- c'est essentiel - normal tout simplement ;
- les avis convergent (sécurité, propreté, respect des traditions) ;
- les idées sont différentes en fonction des âges, milieux, sensibilités... ;
- on ne pense pas à tout ;
- cela évite l'individualisme ;
- il y en a pour tous les goûts ;
- il y a du respect d'autrui ;
- cela permet d'avoir plus d'idées.

A la question 3 (Avez-vous des suggestions à proposer pour un meilleur fonctionnement de ces réunions ? Si oui, lesquelles ?) :

La plupart des personnes indiquent qu'elles n'ont aucune suggestion à apporter. Selon certains, il s'agit de continuer de la sorte.

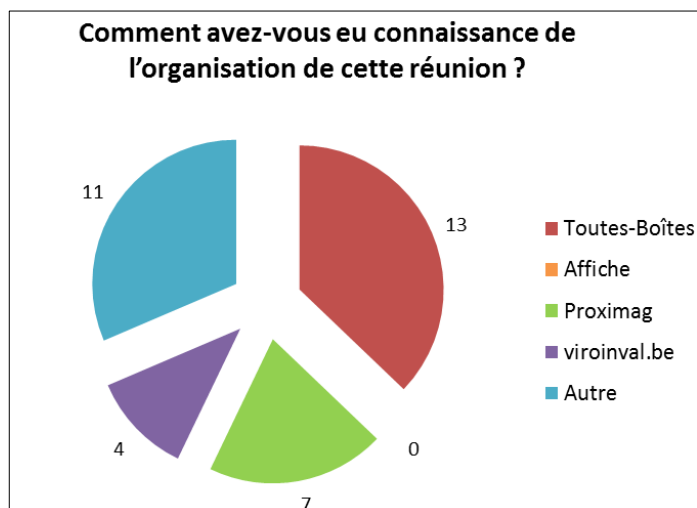
4 autres personnes s'expriment pour améliorer la tenue des séances d'IC ; elles souhaiteraient :

- clarifier les notions de PCDR, CLDR... sous forme de schéma ;
- moins d'infos au début (« ça ne sert pas à grand-chose ») ;
- moins d'explications techniques (PCDR, FRW...) ;
- que les débats soient davantage aiguillés.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

Les résultats sont présentés sous forme graphique ci-joint. Remarquez que certaines personnes ont pris connaissance de l'organisation de la soirée via plusieurs canaux. La modalité « Autre » souvent citée concerne principalement les membres

du nouveau comité des Fêtes qui ont communiqué entre eux, mais aussi des utilisateurs de la page Facebook dédiée au village. De plus, ils sont quelques-uns à avoir été informés par des voisins ou amis.



Le verso du formulaire d'évaluation permet enfin aux participants de s'exprimer s'ils n'en ont pas eu le temps ou l'occasion. Voici ce que les personnes ont indiqué à ce niveau :

- des craintes à ajouter : augmentation du chômage et de l'oisiveté des jeunes (mère de tous les vices) ;
- souhait de changer le synthétique du terrain de mini-foot de la place du Bucq ;
- souhait de savoir ce que l'ancienne pompe (à essence) va devenir ;
- souhait de projet de micro-brasserie → au niveau du bâtiment à côté de chez M. Masson ;
- souhait de plus de sécurité dans Mazée ;
- souhait de répressions en cas de délit - plus de réactivité.